



CENTRE DE VACANCES ET DE LOISIRS D'ENFANTS

Séjours de colonies de vacances 2025

Présentation de nos colonies de vacances

Les colonies sont encadrées par une équipe éducative qui organisent les activités au quotidien :

- une équipe de direction : 1 directrice/directeur BAFD + 2 adjoint(e)s BAFD ou BAFA
- un(e) assistant(e) sanitaire (hygiène, soins, linge)
- 9 à 12 animateurs/animateuses BAFA
- les animateurs/animateuses (BE/BPJEPS) du centre nautique lors des activités voile ou kayak

Le DOMAINE DE BEG PORZ est un domaine **de 2 hectares en bord de mer** qui propose aussi des activités nautiques avec des voiliers (Optimists, Fun Boats et Catamarans), planches à voile, surf et des kayaks de mer. Huit animateurs nautiques s'occupent en permanence de ces activités. Beg Porz n'est pas seulement un centre nautique, c'est avant tout une colonie de vacances qui propose une multitude d'activités. Un enfant qui ne veut pas faire de bateau n'en fera pas et pourra se divertir tout autrement.

Un planning est proposé par l'équipe éducative : les enfants choisissent et s'inscrivent librement aux ateliers énoncés. De nombreux ateliers sont proposés aux « petits » et aux « moyens » :

- un atelier travaux manuels où les enfants construisent des maquettes en bois, des bateaux bien sûr, des cerfs volants, mais aussi des aquariums...
- des jeux collectifs, individuels, intellectuels, d'adresse sont proposés... des activités d'expression comme le mime, le chant, ...
- la randonnée pédestre, la baignade à la plage de Kerfany et la pêche à pied...
- la cuisine trappeur est une formidable découverte. Ce nouveau mode de cuisine ravit les enfants. Ils préparent tout un repas au feu de bois. Ils préparent même leur pain !
- une journée en camping à l'extérieur du Domaine pour les moyens et dans le Domaine pour les plus petits. Cette sortie est toujours un événement.
- ils peuvent également faire ce qu'ils veulent : rêver, écrire aux parents...

Les 13-14 ans vivent « en marge ». Ils se retrouvent dans un groupe de moins de 30, en compagnie de trois animateurs. Ils dorment dans le parc sous des tentes collectives (montées sur plancher avec de vrais lits) et partent une à deux fois, en camps de 3-4 jours. Ils préparent eux-mêmes leurs camps et se déplacent à pied, en bateau ou en car. Ce style de vie, très éducatif, fait l'unanimité auprès des jeunes.

Dates et tarifs

Arrivées et départs à Beg Porz :

1. Le 1^{er} séjour a lieu du mercredi 09/07/25 (petit-déjeuner) au mercredi 23/07/25 (dîner)
2. Le 2^{ème} séjour a lieu du vendredi 25/07/24 (petit-déjeuner) au vendredi 08/08/25 (dîner)

Transport depuis certaines régions la veille du 1^{er} jour / retour dans la nuit ou le lendemain du dernier jour

Tarifs des séjours, cotisation incluse, hors transport : enfant de 6 à 12 ans : 1 063 €
enfant de 13 à 14 ans : 1 218 €

Nos séjours sont ouverts à toutes et tous, adhérent.e.s MSA ou non, VACAF... Les allocataires des MSA partenaires bénéficient d'une aide financière particulière et de la gratuité du transport.

Pass Colo 2025

En 2025, le Pass Colo permet aux enfants nés en 2014 (et les enfants nés en 2013 qui n'ont pas utilisé leur Pass Colo en 2024) – et dont le QF est compris entre 0 et 1500 – de bénéficier d'une aide de l'État de 200 € à 350 €. Fournissez une attestation de QF de février 2025 si vous êtes éligible. Consultez les modalités sur <https://www.jeunes.gouv.fr/>

Transport en car

Le transport en car est organisé par nos soins avec nos animatrices/animateurs. Choisissez les lieux de départ/arrivée dans le dossier administratif. Pour les adhérents des MSA partenaires, il est pris en charge par les MSA. Pour les non-adhérents des MSA partenaires (ou pour les enfants hors MSA), un forfait de 132,00 € est ajouté pour les enfants qui montent dans nos cars.

Vous recevrez toutes les précisions dans le dernier courrier postal expédié 7 jours avant l'arrivée.

Note relative aux vêtements

Marquez chaque vêtement de manière tissée et cousue. Le marquage au stylo/feutre est inefficace. Marquez aussi chaque objet (gourde...). Le linge des enfants est lavé régulièrement en lave-linge de collectivité (pas de lavage délicat !). Évitez les vêtements trop fragiles. N'hésitez pas à équiper vos enfants de vêtements rustiques et solides... qui peuvent éventuellement souffrir au cours des jeux. Sur l'inventaire fourni, n'oubliez pas d'inclure les vêtements que votre enfant porte sur lui pendant le voyage.

Note relative aux activités des 13-14 ans

Une **activité « camping »** sera proposée aux enfants du groupe 13-14 ans. Pour y participer dans les meilleures conditions, il est vivement recommandé de se munir de : un sac à dos, un duvet ou sac de couchage, une lampe de poche (avec piles de rechange). En souhaitant que ce matériel ne soit pas l'objet de dépenses, vous le trouverez certainement dans votre famille ou chez vos amis !

Ce matériel n'est pas nécessaire pour les 6-12 ans.

Remarques générales

Pour chaque séjour, un **blog** est mis en place. Vous recevrez les codes d'accès dans le dernier courrier postal expédié 7 jours avant l'arrivée. Des articles et des photos y seront postés régulièrement pour vous permettre de suivre les activités des différents groupes.

Votre enfant attend de vos nouvelles ! Écrivez-lui à cette adresse : **DOMAINE DE BEG PORZ
SÉJOUR COLO N° 1 (ou 2)
NOM + PRÉNOM DE L'ENFANT
29350 MOELAN SUR MER**

Pour ne pas déranger la bonne marche du séjour, appelez au Domaine le moins souvent possible : **n'appelez que si c'est vraiment nécessaire**. Préférez l'envoi d'un mail à beg-porz@wanadoo.fr.

Pour éviter les pertes et les jalousies, les téléphones portables, les appareils photographiques et l'argent de poche sont ramassés le 1^{er} jour du séjour. Dans une volonté d'éducation à l'usage modéré des téléphones – et pour inciter à la déconnexion – les portables seront restitués aux enfants tous les 3 jours durant une partie du temps calme. L'argent de poche est à disposition des enfants mais géré par l'équipe de direction. La perte ou la dégradation des portables ou appareils électroniques n'est couverte par aucune assurance.

Transmettez le dossier administratif et transport, complété, au plus tard 30 jours avant le séjour.

Remplissez consciencieusement la fiche sanitaire de liaison. Ne joignez pas de copie du carnet de vaccination. Si votre enfant doit suivre un **traitement**, remettez les médicaments prescrits (en indiquant les nom et prénom de l'enfant sur la boîte) ainsi **qu'une photocopie de l'ordonnance** à l'animateur référent du convoi.

Nous restons à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire. Nous vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**Jean-Marc Jourdain,
Directeur du Domaine de Beg Porz**

DOSSIER ADMINISTRATIF & TRANSPORT 2025

Remplissez un dossier par enfant. Transmettez-le dès que possible **par courrier postal** avec votre signature originale et, au plus tard **30 jours avant l'arrivée** avec la fiche sanitaire, le solde du séjour (et les bons-vacances si vous en bénéficiez).

Ne joignez pas de copies du carnet de vaccination : merci de compléter uniquement le cadre 2 « vaccinations » de la fiche sanitaire de liaison jointe en annexe.

Coordonnées

Nom de l'enfant : **Prénom** :
(usuel) :
Date de naissance : **Sexe** : Féminin Masculin
Classe suivie cette année :

Responsable légal.e de l'enfant : Père Mère Tuteur Tutrice
Nom : **Prénom** :
Adresse habituelle :
.....
Code postal: |_|_|_|_|_| **Ville** :
Tél. domicile : **Tél. travail** :
Mail : **Portable** :
Profession du père : **Employeur** :
Profession de la mère : **Employeur** :

Organisme de Sécurité Sociale dont dépend le responsable de l'enfant :
N° d'allocataire : **N° de sécu.** :
Caisse :
Département :
 J'ai déjà envoyé mon bon-vacances à Beg Porz Je joins ici mon bon-vacances Je n'en bénéficie pas

Complémentaire Santé Solidaire (CSS anciennement CMU) :
 Mon enfant bénéficie de la CSS et je joins impérativement une attestation CSS à jour

En cas d'urgence

L'autorisation parentale anticipée d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale est contraire à l'esprit de la loi du 04/03/2002 relative aux « Droits des malades et à la qualité du système de santé ». En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. C'est le médecin du SAMU ou le médecin ou chirurgien hospitalier qui prendra en urgence, conformément à la loi, la décision, en fonction de l'état de santé de l'enfant si l'autorisation éclairée des parents ne peut être obtenue.

En cas d'urgence : 1. 2. 3.
NOM, Prénom, Tél. :

Assurances :
Bénéficiez-vous d'une Assurance Responsabilité Civile ? Oui Non
N° d'adhérent : **Nom et téléphone de la compagnie d'assurance** :

Au cours de l'année, votre enfant a-t-il bénéficié d'une assurance scolaire ou extrascolaire ? Oui Non
N° d'adhérent : **Nom et téléphone de la compagnie d'assurance** :

L'enfant vient-il pour la première fois en colonie ? Oui Non Si non, quel(s) Centre(s) a-t-il fréquenté(s) ces 2 dernières années :

Commentaires particuliers :
.....
.....
.....

Déclaration du.de la responsable légal.e

Pour être admis au Domaine de Beg Porz, cette déclaration doit obligatoirement être remplie et signée par le.la responsable légal.e de l'enfant.

- Je soussigné.e : Père Mère Tuteur Tutrice
1. autorise le directeur du Domaine de Beg Porz à faire soigner mon enfant. En cas d'hospitalisation, j'autorise mon enfant à quitter l'hôpital accompagné de l'animateur référent du séjour
 2. m'engage à régler, au Domaine de Beg Porz, les frais médicaux et pharmaceutiques administrés à mon enfant durant le séjour, même si je bénéficie d'une mutuelle
 3. en cas de renvoi pour des raisons d'inadaptation, je m'engage à prendre en charge les frais dus à un retour individuel ainsi que les frais d'accompagnement d'un animateur. Aucun remboursement n'est consenti en cas d'absence en cours de séjour ou si l'enfant quitte le Domaine de Beg Porz ou la colonie par ses propres moyens
 4. autorise mon enfant à participer à toutes les activités du Domaine de Beg Porz et, notamment, l'exercice de la voile, du kayak de mer, du surf ou autres activités...
 5. autorise le Domaine de Beg Porz à prendre mon enfant en photos ou en vidéos et à les utiliser pour le blog de la colonie, pour la conception d'outils pédagogiques ou promotionnels, ou pour des présentations des séjours
 6. J'ai versé un 1^{er} acompte et je m'engage à régler le solde au plus tard 30 avant le séjour. Je note que l'acompte restera acquis au Domaine de Beg Porz en cas de d'annulation de ma part.

Date : Signature du.de la responsable légal.e :

Lieu de prise en charge en car

Cochez (aller + retour) selon votre domicile. Renvoyez ce choix **au plus tard 30 jours avant le départ** pour que nous puissions organiser le transport. Des précisions (adresse précise, horaires, convoyeur, contact, ...) seront indiquées dans le dernier courrier postal envoyé 7 jours avant le départ.

Séjour 1		Séjour 2	
Dates sur place à Beg Porz : du mercredi 9 juillet au mercredi 23 juillet		Dates sur place à Beg Porz : du vendredi 25 juillet au vendredi 8 août	
Choix à rendre pour le 9 juin !		Choix à rendre pour le 25 juin !	
ALLER	RETOUR	ALLER	RETOUR
<p>AUTOCAR n° 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 15h15 : Annecy le 08/07 <input type="checkbox"/> 16h15 : Chambéry <input type="checkbox"/> 17h15 : Grenoble <input type="checkbox"/> 18h15 : Bourgoin-J. <input type="checkbox"/> 19h00 : Beynost (Lyon) <input type="checkbox"/> 22h00 : Clermont-F. <input type="checkbox"/> 22h45 : A71, aire des Volcans d'Auvergne <p>À Beg Porz le 09/07 vers 7h30</p> <p>AUTOCAR n° 2</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 5h45 : Alençon le 09/07 <input type="checkbox"/> 6h45 : Le Mans <input type="checkbox"/> 8h00 : Laval <p>À Beg Porz vers 12h</p>	<p>AUTOCAR n° 1</p> <p>Départ Beg Porz à 16h30</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 2h00 : A71, aire des Volcans d'Auvergne le 24/07 <input type="checkbox"/> 2h45 : Clermont-F. <input type="checkbox"/> 5h15 : Beynost <input type="checkbox"/> 6h00 : Bourgoin-J. <input type="checkbox"/> 7h00 : Grenoble <input type="checkbox"/> 8h45 : Chambéry <input type="checkbox"/> 9h45 : Annecy le 24/07 <p>AUTOCAR n° 2</p> <p>Départ Beg Porz vers 14h</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 17h45 : Laval le 23/07 <input type="checkbox"/> 19h00 : Le Mans <input type="checkbox"/> 20h00 : Alençon 	<p>AUTOCAR n° 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 14h00 : Annecy 24/07 <input type="checkbox"/> 15h00 : Chambéry <input type="checkbox"/> 16h00 : Grenoble <input type="checkbox"/> 17h00 : Bourgoin-J. <input type="checkbox"/> 17h45 : Beynost (Lyon) <input type="checkbox"/> 20h45 : Clermont-F. <input type="checkbox"/> 21h30 : A71, aire des Volcans d'Auvergne <p>À Beg Porz le 25/07 vers 7h30</p> <p>MSA IDF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Gare Montparnasse le 25/07 à 7h22 (départ du train à 8h22) <p>À Beg Porz vers 12h</p>	<p>AUTOCAR n° 1</p> <p>Départ Beg Porz à 16h30</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 3h30 : A71, aire des Volcans d'Auvergne le 09/08 <input type="checkbox"/> 4h15 : Clermont-F. <input type="checkbox"/> 6h45 : Beynost <input type="checkbox"/> 7h30 : Bourgoin-J. <input type="checkbox"/> 8h30 : Grenoble <input type="checkbox"/> 10h15 : Chambéry <input type="checkbox"/> 11h15 : Annecy 09/08 <p>MSA IDF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Départ en train de Lorient le 08/08 à 14h44 > Arrivée à Gare Montparnasse le 08/08 à 17h44

MAJ le 04/05/25

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Liste du trousseau

À METTRE DANS LA VALISE

Nom : **Prénom :**

<i>Dénomination</i>	<i>Nombre conseillé</i>	<i>Fourni par la famille</i>	<i>Vérification le 1^{er} jour</i>	<i>Vérification dernier jour</i>
Slips ou culottes	6			
Soutien-gorge (si nécessaire)				
Paires de chaussettes	6			
Pyjamas ou chemises de nuit	2			
T-shirts (dont 1 pour la voile)	7			
Sweat-shirts ou pulls (dont 1 chaud)	3			
Pantalons (dont un survêtement)	3			
Jupe ou robe (au choix)				
Shorts (dont 1 pour la voile)	3			
Coupe-vent imperméable	1			
Casquette ou chapeau (soleil)	2			
Gants de toilette	2			
Serviettes de toilette (dont 1 pour la douche)	2			
Serviette de plage	1			
Maillots de bain (dont 1 pour la voile)	2			
Lunettes de soleil + cordon	1			
Crème solaire	1			
Trousse de toilette, brosse à dents, dentifrice, savon, gel douche, shampoing, brosse/peigne	1			
Paquets de mouchoirs jetables	2			
Paire de sandales / tongs	1			
Paire de baskets pour la marche	1			
Paire de chaussures d'eau qui tiennent aux pieds (ou chaussons nautiques)	1			
Paire de chaussons d'intérieur	1			
Nécessaire courrier (enveloppes, adresses...)				
Sac de couchage (pour les 12 ans et plus)	1			
Sac à dos ou sac de plage	1			
Gourde personnelle (avec nom et prénom)	1			
Tote bag (sac en toile souple)	1			
AUTRES :				

Liste fournie à titre indicatif. Préférez des vêtements bon marché et adaptés à la vie en collectivité. Marquez tous les habits de votre enfant. Assurez-vous que ce marquage soit permanent. Les vêtements seront nettoyés tous les 2 ou 3 jours. Attention aux objets de valeur : nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.

